

Fiche Technique Conseil: Ergonomie synonyme

Objectifs de la mission

- Diagnostiquer les situations de travail (facteurs physiques, cognitifs, organisationnels).
- Identifier les facteurs de TMS et de fatigue mentale.
- Formuler des recommandations d'aménagement, d'organisation et de choix de matériel.
- Assurer la conformité aux exigences SST et prévenir les risques professionnels.
- Accompagner la mise en œuvre et le pilotage durable des solutions.

Bénéfices attendus (constatés dans l'accompagnement) : réduction des absences, amélioration de la qualité de vie au travail, hausse de la productivité.

Entreprises / profils concernés

- Entreprises industrielles, tertiaires et de services souhaitant améliorer les conditions de travail.
- Directions d'entreprise, responsables QHSE/SST et ressources humaines.
- Ergonomes et consultants internes/externes en prévention des risques.
- Managers opérationnels, ingénieurs en organisation, techniciens de maintenance.
- Secteurs concernés : production industrielle, administration, médecine du travail, soins infirmiers.
- Environnements présentant des risques physiques et/ou cognitifs importants.

Durée et format de la mission

Durée variable selon la taille de l'entreprise et l'ampleur des enjeux : de quelques semaines (diagnostic simple) à plusieurs mois (plan d'action complet avec suivi).

Format d'intervention	Contenu principal	Modalités
Audit ponctuel avec rapport	Diagnostic ciblé, constats et pistes d'actions	Court terme, livrable détaillé
Accompagnement intégré sur site	Ateliers participatifs, mise en œuvre et suivi	Itératif, présence terrain
Interventions à distance	Entretiens et étude documentaire	Visio, outils collaboratifs
Sessions de formation/sensibilisation	Bonnes pratiques ergonomiques, gestes/postures	Intra ou inter-entreprises

- Interventions possibles en intra-entreprise ou en inter-entreprises.
- Combinaison sur site et à distance selon les besoins.

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 : Diagnostic initial

- Recueil des informations sur postes et conditions de travail.
- Analyse des contraintes biomécaniques, posturales et cognitives.
- Entretiens avec salariés et représentants.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Étude des fiches de poste, rapports d'accidents, évaluations des risques, consignes.
- Vérification de la conformité aux normes SST, prévention des TMS.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Mesures techniques, organisationnelles et humaines.
- Priorisation selon risques identifiés et ressources disponibles.
- Modalités concrètes de réalisation.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Coordination des actions et ajustements nécessaires.
- Reporting régulier pour pérenniser les gains.

Livrables typiques : rapport détaillé, cartographie des risques ergonomiques, plan d'action priorisé, recommandations techniques et organisationnelles.